

Connaissez-vous quelqu'un qui est fiché ? (ADN,...) Si tu te fiches du fichages, tu seras fiché !

Convocation pour "prélèvement de matériel biologique" ; le procureur tape dans le milieu militant.

Plus de 6 mois après condamnation, F. connue pour ses engagements sociaux, est sommée de donner son ADN à la police pour qu'il soit intégré au Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques (**FNAEG**).

Pourtant, après 1 an "d'enquête", on aurait pu penser que la répression s'exerce sur F. depuis Mai 2011 aurait pu s'arrêter avec le jugement. Pour rappel, le 8 mars 2012, F. passait devant les juges tourangeaux, accusée d'avoir mis deux supposés coups de boule à un policier de la BAC, alors qu'elle avait été violente (8 jours d'ITT) par le policier en question (en forme !) au cours de la Gaypride 2011. [...] F. a été rendue coupable par la Justice, de Rébellion et Violences volontaires. Elle prend 3 mois de prison avec sursis + 800 € à donner au policier + 500 € de frais d'avocat (ceux du policier).

On peut déjà s'étonner de cette demande d'une police qui a très bien su trouver la personne qu'ils recherchaient alors. Ils n'avaient pas jugé nécessaire de l'interpeller au moment des "faits", ni par la suite, ni de prélever ses empreintes. La condamnation leur donne encore ce droit.

Répression, à qui le tour ?

C'est une première à Tours. Les militants tourangeaux ayant eu affaire à la Justice ou simplement interpellés n'ont jusqu'alors jamais dû donner leur ADN. ***Est-ce qu'à Tours d'autres convocations de militants suivront pour qu'un flic tâtonne l'intérieur de notre bouche avec un coton-tige ?***

Les poursuites en tous genres sur les personnes socialement actives s'accumulent localement : faucheurs volontaires d'OGM (procès le 26/11), les 4 de Tours impliqués dans la solidarité avec les sans-papiers (toujours poursuivis par l'ex-ministre Hortefaux), syndicalistes SUD/solidaires (local perquisitionné, poursuites en diffamation), ...

Stoppons le règne de la suspicion et du contrôle généralisé !

Le **FNAEG** est un fichier informatisé créé en 1998 soit disant pour lutter contre les crimes sexuels. Or il y a désormais plus de 1,8 millions de personnes fichées par ADN en France (25000 prélèvements/mois en 2006-2008 et ça ne faiblit pas !), pour 40 ans chacune. Les motifs (crimes, délits simples, soupçons) sont extrêmement variés (sont exclus les délits financiers...). Une fois encore l'exception devient dangereusement la norme. La volonté de systématiser le fichage aux personnes politiquement actives ne fait plus aucun doute. Citons par exemple en France les cas des militants syndicaux de Goodyear, de squatters, ou des écologistes anti-OGM.

On en entend parler parce que ces personnes **ont opposé un refus de prélèvement** les ayant conduit devant les tribunaux. Les pressions sont fortes pour que les individus s'y soumettent, et les poursuites judiciaires conduisent essentiellement à des condamnations.

Et si l'ADN est aujourd'hui demandé à une de nos camarades, c'est que la pratique du fichage au FNAEG est installée à Tours comme ailleurs, pour les anonymes poursuivis en Justice ou interpellés.

Ce fichage de la population, l'utilisation de l'ADN en preuve juridique et scientifique, et l'informatisation des informations que peuvent fournir l'ADN sur la population, sont largement critiquables et ont de quoi inquiéter.

Il est donc grand temps de mettre un coup d'arrêt à ces prélèvements !

Pour l'heure, nous pouvons nous mobiliser autour de la camarade concernée. Il s'agit de **rassembler nos forces afin de dénoncer efficacement l'utilisation de l'ADN !**

**Rassemblement de Soutien à F. convoquée au commissariat,
Mardi 30 octobre à 16h30, devant le palais de Justice de Tours (place Jean Jaurès).**

Comité de Soutien contre le fichage ADN - contact : 06.59.44.99.16. pasdebavure@hotmail.fr